

[23 novembre 2011](#)

Du bruit, des terrasses et des nuits perturbées

Dormir la nuit. C'est un plaisir simple, un besoin élémentaire. Dans le centre de Montpellier, un hiatus s'est créé entre ceux qui aspirent à une nuit paisible et les noctambules de tout poil. C'est un problème dont on nous a parlé dès les premières heures passées à Montpellier. Nous avons rencontré quelques membres de l'association Droit au sommeil, dans la boutique de livres de l'ancien président qui vient tout juste de jeter l'éponge.



De haut en bas, de g. à d. : Jean Pouessel, membre de DAS ; Françoise Azéma, trésorière ; Artur Rainho, membre ; Jean-Louis Mahé, secrétaire. © Elodie Ratsimbazafy

On aurait pu caricaturer ce problème en dressant à gros traits les contours d'un combat des plus vieux contre les plus jeunes, des actifs contre les étudiants ou des anciens Montpelliérains contre les nouveaux venus. C'est plus compliqué. Ils en veulent évidemment à ceux qui braillent sous leurs fenêtres, mais, assurent-ils tous, il serait trop commode de blâmer les étudiants, qui après tout, *"ont bien le droit de s'amuser"*. Et puis, *"l'incivilité n'a pas d'âge"* et les étudiants ont parfois sommeil aussi... Leurs critiques sont plus virulentes à l'égard de certains patrons de bar qui laissent faire, de la police qui ne se déplace pas ou des autorités qui *"ne prennent pas la mesure du problème"*.

Certains sont de la ville depuis des décennies, voire des générations. D'autres ont élu domicile dans l'Ecusson, le centre historique, plus récemment. Jean Pouessel, la quarantaine, cadre de la fonction publique, par exemple, a été séduit par l'idée de profiter des terrasses proches de

chez lui. Sans se douter que ces mêmes terrasses finiraient par faire raccourcir certaines de ses nuits à leur portion congrue.

Pour eux, le tour inacceptable pris par le phénomène date de quelques années seulement. Le développement du logement étudiant au centre ville y a été pour beaucoup. Puis est arrivée, en 2008, l'interdiction de fumer dans les lieux publics qui a fait sortir les fumeurs sur le trottoir. Entretemps, en 2004, la nouvelle maire, Hélène Mandroux, a remplacé Georges Frêche, sans, dit-on ici, avoir la même poigne que son prédécesseur. Le tout aggravé par le fait que *"les décideurs politiques ne vivent pas dans le centre de Montpellier"*, selon les mots de Jean Pouessel.



Tract de l'association Droit au sommeil. © Elodie Ratsimbazafy

L'idée de l'association, qui revendique une cinquantaine de membres, est née en 2009 d'une discussion entre voisines, se souvient Françoise Azéma, trésorière. Le verbe haut, elle raconte les premières réunions informelles, les distributions de tracts, les rencontres avec les élus. *"On voulait faire une sorte de partenariat avec eux. Mais on a vite compris qu'ils s'en foutaient royalement"*, déplore-t-elle, racontant ces choses sans doute mille fois répétées.

En 2006, une publicité vantait les mérites de Montpellier, *"une ville où le Soleil ne se couche jamais"*. Selon Droit au sommeil (DAS), cette publicité témoigne de l'ambition de la ville de devenir une *"Barcelone française"* ; ambition qui s'est accompagnée d'un certain laxisme. *"Les élus voient le développement de la ville uniquement par le prisme économique"*, aux dépens du *"vivre ensemble"*, déplore Jean Pouessel. Témoin de ce laxisme supposé : la place qu'ont prise les terrasses. Autrefois cantonnées à des surfaces strictes, elles ont débordé, au mépris de la charte des terrasses rédigée par la ville. Les membres de DAS en sont certains, le *"respect strict"* de cette réglementation serait un grand pas vers des nuits paisibles.

"Le débordement des terrasses occasionne des nuisances importantes accompagnées d'une dépréciation visuelle de la ville", assure Artur Rainho, graphiste et *"simple adhérent"* de Droit au sommeil. Il a entrepris de dresser une cartographie de cette *"dérive complète"*. Il a vite arrêté, car son *"travail intéressait beaucoup la police"*. Il n'était pas question de jouer les *"indics"* en leur livrant une *"carte délatrice"*. Les membres de l'association que nous avons pu

rencontrer n'ont de cesse de le dire : ils cherchent à ce que leur combat soit compris et équilibré, voire populaire. Une gageure. *"Quand on aborde les problèmes de tranquillité publique, on est sur un terrain glissant et on passe pour des réacs"*, note-t-il. D'ailleurs, c'est bien cette faille qu'exploitent certains patrons de bars ou responsables locaux en les qualifiant de *"grincheux"* ou les enjoignant à déménager.



Publicité pour la ville

Partir, certains assurent y penser. En attendant, ils appliquent des *"stratégies de survie"* pour composer avec ces nuisances. En allant parler aux bistroitiers - *"en majorité des professionnels sérieux qui nous comprennent"* - ou en tentant de raisonner les fêtards. *"Quand ça gueule sous ma fenêtre, je leur demande de baisser d'un ton. Parfois ça marche"*, explique Jean-Louis Mahé, le vice-président.

Parfois, au fond de son lit lors d'une nuit trop blanche, Jean Pouessel *"imagine ce qu'il pourrait leur faire"* pour leur rendre la pareille. *"Dans ces moments-là, on se découvre une personnalité mauvaise"*, déplore-t-il, intrigué de pouvoir penser de la sorte. Et même s'ils sont venus chercher une place au soleil, ils en viennent à espérer une bonne pluie pour doucher les ardeurs des fêtards les plus motivés.

source : <http://montpellier.blog.lemonde.fr/2011/11/23/du-bruit-des-terrasses-et-des-nuits-perturbees/#xtor=AL-32280270>